

■ Trafic fluide

■ Fort trafic (prévision d'attente supérieure à 1 heure)

■ Trafic soutenu (prévision d'attente supérieure à 30')

■ Trafic critique (prévision d'attente supérieure à 2 heures)

Ces prévisions de trafic sont issues du site du TMB-GEIE où elles peuvent être consultées à tout moment et au-delà de ces dates : <https://www.tunnelmb.net/fr-FR/interruptions-et-pr-visions>

Le cadencement reste la règle de sécurité, même en cas de fort trafic

Pour maintenir la sécurité dans le tunnel, il est primordial de respecter la règle du « cadencement ». L'objectif est de réguler le trafic à chaque entrée du tunnel. Cela permet de limiter le nombre de véhicules en même temps à l'intérieur du tunnel, même en cas de fort trafic.

Cette régulation permet de respecter la capacité d'accueil des abris de secours en cas d'événement. Les équipes peuvent également intervenir plus facilement et dans les meilleures conditions sur le véhicule concerné.

Pour cela :

- Les barrières de péage s'ouvrent toutes les 8 secondes et permettent au véhicule qui rentre dans le tunnel de respecter une distance de 150 mètres avec le précédent.
- Pour conserver cette distance, des lumières bleues sont présentes tout le long du trajet, ce qui permet au conducteur de garder un repère.

Ce cadencement est d'autant plus nécessaire en période de forte affluence, ce qui explique les temps d'attente souvent constatés lors des grandes migrations touristiques.

Télécharger l'image : [ici](#). (Lien disponible jusqu'au 1^{er} avril)

A propos d'ATMB :

La société Autoroutes et Tunnel du Mont Blanc (ATMB) est en veille permanente sur les nouveaux modes de transports. En traversant les montagnes et en rétrécissant le territoire, elle rapproche ses conducteurs en diminuant leur temps de trajets, tout en assurant leur sécurité.

Située au cœur des Alpes et au pied du Mont-Blanc, ATMB compte plus de 340 salariés pour l'Autoroute et la Route Blanches (A40 et RN205). Elle dessert aussi la Suisse par deux liaisons autoroutières transfrontalières (A411 et A41) et l'Italie, par le Tunnel du Mont-Blanc dont elle est concessionnaire avec son homologue italien SITMB.

ATMB est détenue par l'Etat, les collectivités territoriales et des actionnaires privés. Elle est titulaire d'un contrat de concession avec l'Etat français jusqu'en 2050.

CONTACT PRESSE

Céline Coudurier

Direction de la communication, de la transformation et des relations humaines
ATMB

celine.coudurier@atmb.net

04 50 25 20 51 / 06 74 40 41 11